

Côté Pile

Magazine municipal
de la Ville de
SAINT DENIS DE PILE

Numéro

35

avril 2010



A c t u a l i t é s



EDITO

Chers concitoyens,

C'est avec la conviction profonde que la crise n'est pas achevée et avec la volonté de lutter contre ses conséquences sociales en termes de chômage et de précarité que la commune met en œuvre le budget 2010. Dans ce contexte sensible, les choix pour notre ville sont clairs : investir pour préparer l'avenir et agir au quotidien dans un esprit de solidarité.

Alors que les recettes en provenance de l'État sont, cette année encore, en baisse importante, nous avons refusé de renoncer à notre dynamique de projets qui est, en effet, à la fois, le meilleur rempart face à la crise et la traduction de nos efforts constants pour améliorer notre cadre de vie.

La première de nos priorités reste ainsi la solidarité, dans toutes ses dimensions. Cette solidarité s'exprime bien sûr dans notre action sociale et familiale, mais également à travers le soutien aux associations qui maintiennent ce lien social si précieux.

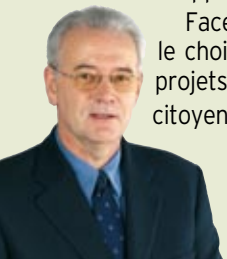
Nos efforts se portent également sur l'aménagement de notre ville. Notre cadre de vie est apprécié, nous voulons donc le valoriser.

Enfin, notre engagement en faveur du développement économique est entier. Car l'accueil de nouvelles entreprises c'est avant tout l'assurance de créer de l'emploi et de développer les services publics nécessaires aux Dyonisiens. Entre 1999 et 2006, l'INSEE a noté une forte baisse du chômage sur notre commune, passant de 14 % à 9,6 %. Cette réduction est même plus importante que la moyenne du Libournais. En écho, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne a souligné le fort taux de création d'entreprises à Saint Denis de Pile, plus de 30 % entre 1999 et 2003. Ces chiffres montrent bien qu'au-delà des mots nous agissons concrètement pour le développement de la commune.

Face aux incertitudes qui pèsent sur les collectivités locales, nous faisons le choix d'être vigilants. Ce budget 2010 illustre à la fois la dynamique de projets que nous portons, mais également notre volonté de renforcer la citoyenneté, l'éducation, la solidarité ; de favoriser le mieux vivre ensemble.

Alain MAROIS

Maire de Saint Denis de Pile
Vice président du Conseil Général



le Maire@mairie-saintdenisdepile.fr
www.saintdenisdepile.fr

Le marché fête les mamans

Le 30 mai prochain, à l'occasion de la fête des mères, les commerçants du marché du dimanche matin organisent une tombola afin de faire gagner à l'un d'entre vous un panier garni.

Produits du terroir, volailles, poissons et légumes frais... le marché de Saint Denis de Pile vous accueille chaque dimanche sur la Place de la Mairie. Une occasion de ballade au centre-ville, pour venir y chercher les huîtres, le fromage, les fruits ou les fleurs nécessaires à bon festin dyonisien. Ce marché ne demande qu'à grandir pour mieux satisfaire les attentes des habitants. C'est aussi une belle façon de valoriser les productions locales. Alors amateurs de produits frais, n'hésitez plus à faire une pause au marché de Saint Denis de Pile !



Coupon à détacher

Tombola de la fête des mères. Munissez-vous de ce coupon et déposez-le chez votre commerçant lors de votre prochain passage au marché.

Tirage au sort, le dimanche 30 mai

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Le budget primitif de Saint Denis de Pile pour 2010 a été adopté par le conseil municipal lundi 12 avril. Malgré une situation nationale dégradée et la poursuite du désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales, il permettra la poursuite des politiques publiques portées par la commune. L'éducation, le cadre de vie (voirie, espaces verts, bâtiments), la solidarité et l'aménagement urbain forment les grands axes de ce budget 2010.

Le budget vu par Pascal Pérault, Deuxième Adjoint Délégué aux Finances et à l'Action Économique



Cette année, toutes les communes de France ont voté leurs budgets dans un contexte tendu. Les dotations d'Etat, ressources importantes pour les collectivités, baissent encore. Mais surtout, la taxe professionnelle a été supprimée. Même si une compensation a été décidée par l'Etat, celle-ci est fixée sur le montant perçu en 2009. Très concrètement, la ville perd la dynamique de cette taxe (plus de 7% d'évolution par an non compensé par l'Etat - cela représente 2 points d'impôt) qui était liée aux efforts de la commune pour attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux services aux Dyonisiens. La ville doit assurer d'importants mouvements financiers pour engager ses travaux d'investissement. C'est le service des finances qui assure la gestion comptable de grands dossiers tels que l'école élémentaire, l'aire d'accueil des gens du voyage, l'aménagement du centre-ville. Enfin, nous arrivons à la fin des emprunts les plus anciens, contractés dans les années 90 et début 2000. Ce dégage-ment financier, associée à une gestion attentive au quotidien, va nous permettre la programmation de nos projets d'investissement.



Le Budg

L'année 2010 en chiffres

Global : 8,575 M€

Investissement total : 3,308 M€

Fonctionnement total : 5,267 M€

Subventions versées : 0,871 M€ dont
- 0,067 M€ aux associations communales
- 0,804 M€ pour les subventions d'équilibre aux budgets annexes (transports scolaires et opération centre-ville) et la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale

Intérêts Emprunts : 0,153 M€
(données exprimées en millions d'euros)

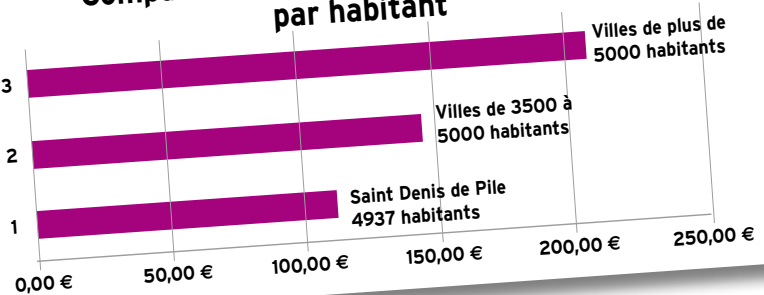
Fiscalité

C'est une des principales ressources des budgets communaux. Elle est portée par la nécessité de la contribution de chacun à l'action de service public menée par la commune.

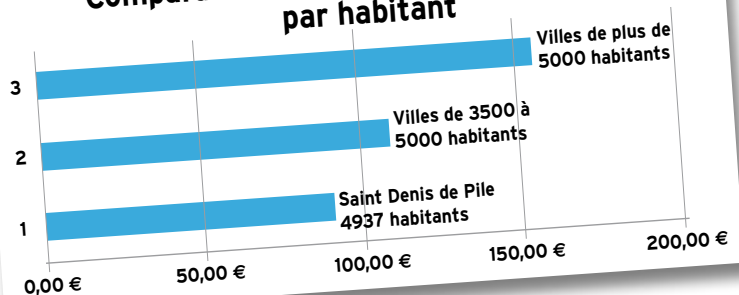
Le conseil municipal a fixé la hausse de la fiscalité à 4,5% en moyenne. Pour autant, la ville dispose de nettement moins de moyens que les communes de même taille (qu'il s'agisse des petites villes de 3500 à 5000 habitants ou bien des communes de plus de 5000 habitants). La fiscalité demeure nettement plus basse à Saint Denis de Pile.

Si l'on compare la fiscalité de la commune avec ces deux catégories de villes, on ne peut que constater la faiblesse des moyens fiscaux pour Saint Denis de Pile. Pourtant dans ce contexte difficile, la ville continue à agir pour mettre en œuvre les actions fondamentales. Elle le fait néanmoins dans une moindre mesure, puisque qu'elle dispose de moyens plus limités.

Comparaison taxe foncier bâti en euros par habitant



Comparaison taxe d'habitation en euros par habitant



et 2010 en question

◊ Fonctionnement

► **Dépenses : 4 094 451 €**

1 986 242 €
Personnel

1 083 930 €
Moyens affectés
aux politiques
publiques

871 279 €
Subventions
(dont subventions
d'équilibre aux budgets
annexes
et au CCAS et charges de
gestion courantes)

153 000 €
Intérêts
des emprunts

313 595 €

Espaces Verts,
Voirie et entretien
du patrimoine

► **Détail fonctionnement des services :**

326 952 €

Service
finances

137 500 €

Fluides (eau,
électricité, chauffage)

93 950 €

Moyens affectés
à l'Animation, l'Éducation
et la Culture

9 600 €

Urbanisme

35 830 €

Communication
Développement durable

39 203 €

Restauration, accueil
du public, police et
entretien des locaux
communaux

127 300 €

Services
administratifs
généraux

► **Recettes : 5 266 775 €**

2 017 425 €

Impôts directs

1 747 217 €

Dotations
d'État

731 000 €

Opérations
d'ordre
et report

416 000 €

Solde du
remboursement
du sinistre de
l'école élémentaire
(total 600 000 €)

355 133 €

Recettes
d'exploitation

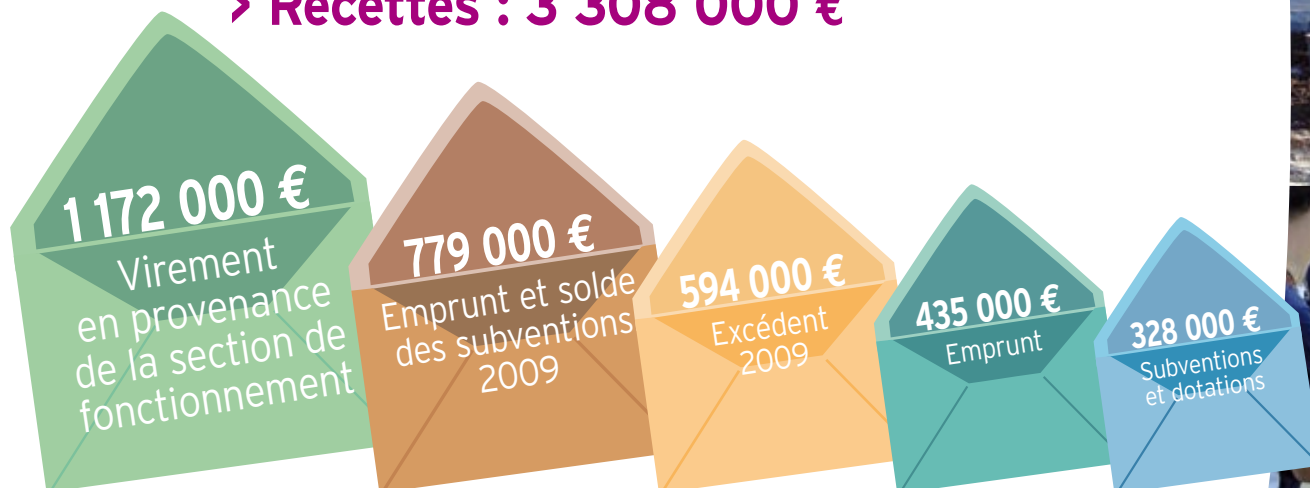
Investissement

> Principales dépenses : 2 378 168 €

dont capital des emprunts : 854 008 € constitué notamment du remboursement anticipé en 2010 du crédit relais pour l'école élémentaire (600 000 €)



> Recettes : 3 308 000 €



Agriculture : Remboursement partiel de la Taxe intérieure de consommation

Le gouvernement a décidé de reconduire les mesures de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles. Pour l'année 2009, des formulaires électronique peuvent être demandés auprès de la Chambre d'Agriculture, l'ADAR, les Syndicats d'Exploitants Agricoles ou Forestiers, les Syndicats Viticoles, etc.

Ils peuvent être téléchargés sur le site du ministère de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.fr - choisir ligne grisée « mes démarches en ligne ». Ils devront être envoyés avant le 15 mai à l'adresse suivante :

Direction Régionale des Finances Publiques d'Aquitaine

Pôle Dépense - Cellule remboursement TIC

24, rue François de Sourdis - BP 908 - 33060 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 90 78 77 ou 05 57 81 66 42 (pôle dépense)

VIE ÉCONOMIQUE

A la découverte des nouvelles entreprises et des nouveaux services proposés aux Dyonisiens.

DOUCEUR CANINE

Sylvie Rousseau - Salon de toilette

Pour prendre soin de votre chien de la tête aux pattes !

10 rue Jacques Brel

Tel : 05 57 84 92 33 (sur rendez-vous)

INSTITUT DE BEAUTÉ « AUX QUATRE COINS DU MONDE »

Sandrine Martinez

Soin du corps, beauté, bien être, pour prendre une pause ; la vôtre !

1 rue Boris Vian

Tel : 05 57 84 10 68 ou 06 12 10 71 52 (sur rendez-vous)

Ce nouveau service complète l'offre existante : Horizon Beauté et Nature et Esthétique

FLORENCE DUPERRON-ROCHET

Docteur en réflexologie plantaire

Une méthode naturelle de soin pour retrouver son énergie et son équilibre, fortifier l'organisme et rester en bonne santé.

67 route de Coutras. Tel : 06 08 80 57 90

JEAN CARDONNAT

Artisan décorateur

Récupère, détourne, transforme, recustomise le petit mobilier (chevet, console, chaise, table basse, guéridon, miroir, etc.).

33 route du Matha. Tel : 05 57 84 29 59

BOULANGERIE-PÂTISSERIE LA P'TITE CUILÈRE

Originaire de Libourne, Benjamin JOUBERTIE a choisi d'exercer son métier à Saint Denis de Pile. Diplômé d'un CAP ce jeune pâtissier a repris la Boulangerie BOUTINAUD. Après avoir travaillé à Bordeaux, Rennes et Bruxelles, il revient donc s'installer sur notre commune pour le plaisir de nous faire déguster ambre, mille-feuilles caramel et autres spécialités.

Ouverture : du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 15h à 19h30, le dimanche de 6h30 à 13h.

Fermeture le lundi. Tel : 05 57 84 26 97

Cette reprise complète l'offre de service existante : Boulangerie Pujos et Intermarché.



SOCIÉTÉ



PERMIS DE DÉTENTION DE CHIENS DE 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} CATÉGORIE : DÉCLARATION EN MAIRIE OBLIGATOIRE.

Depuis le 1^{er} janvier, les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent détenir un permis qui suppose outre les certificats d'assurance et de vaccination, la réalisation d'une étude comportementale de l'animal et une formation du maître.

Afin de garantir la sécurité des personnes, la commune a procédé à la mise à jour de l'ensemble des dossiers et porte une attention particulière quant au suivi de ce dossier. A défaut de permis de détention, l'animal sera immédiatement saisi et porté au SIVU du Chenil du Libournais aux frais de son propriétaire. Nous vous rappelons que le défaut de permis est passible d'une amende de 135 euros.

VIE LOCALE

Centre social « Portraits de familles »

Ouvert à tous, ce lieu d'animation et d'échange, où les dyonisiens peuvent être accueillis et participer à des activités, entend créer des liens entre les habitants et développer la vie de quartier. Retrouvez toutes les activités du centre social sur le site Internet : www.portraitsdefamilles-csc.fr

Centre social « Portraits de Familles » - 41 route de Paris - 33 910 Saint-Denis de Pile. Tel/Fax: 05 57 51 92 75

Courriel : portraitsdefamilles@orange.fr

Fermeture annuelle : du 27 juillet inclus au 14 août inclus.

Les rendez-vous de l'Age d'Or

De nombreuses animations sont proposées par le club qui fêtera ses 35 ans en décembre prochain. De nouvelles activités verront le jour en 2010, notamment des ateliers de travaux manuels (peinture, broderie, tricot, etc.) et une section marche.

Quelques dates à retenir :

9 juin : journée « Prévention routière »

3 au 7 septembre : Voyage « Découverte des plages du Débarquement »

12 décembre : le club fête ses 35 ans

Tous les renseignements sur le portail associatif de la commune : <http://www.associations-sdp.net> (rubrique Age d'Or) ou par téléphone : 05 57 84 29 67

Courses cyclistes

8 mai : Pédaler en Vallée de l'Isle

9 juin : Course cycliste semi-nocturne en centre-bourg

11 juillet : Course cycliste à Bossuet





Les Escales de l'Éducation

8^{ÈME} ÉDITION

Evénement départemental, les Escales de l'Éducation vont poser leurs amarres à Saint Denis de Pile. Manifestation co-organisée par la Ligue de l'Enseignement et la commune, avec le soutien du Conseil Général de la Gironde, cette manifestation fera la part belle à toutes les formes d'éducation.

Après une 7^{ème} édition organisée à Libourne en 2009 sur le thème de l'Éducation partagée, les Escales restent donc fidèles au territoire du Libournais, en s'installant sur notre commune. Cet événement majeur poursuivra la réflexion engagée l'an passé, tout en lui donnant une résonance plus concrète. En effet, l'Éducation a toujours au cœur de l'action de la commune. A ses côtés, les écoles, les familles, les associations œuvrent à rendre possible cette ambition éducative. Les exemples sont donc nombreux. Avec les Escales, c'est donc l'occasion de porter un éclairage particulier sur toutes les actions éducatives développées sur notre territoire, et mieux les faire connaître à tous les Dyonisiens.



Au programme :

Quatre journées thématiques qui s'adressent aussi bien aux petits qu'aux plus grands.

Mercredi 26 mai : Livre et lecture publique - « *Isle était une fois...* »

Le Livre se raconte au hasard de divers rendez-vous (lecture aux tout petits, rencontres d'écrivains, formation autour du livre, etc.).

Judi 27 mai : Médiation culturelle et artistique - « *Croiser les regards* »

Place à la création, à l'éducation artistique et à l'action culturelle. A travers des ateliers d'éducation à l'image, des expositions et un spectacle familial, vous pourrez voir que la culture creuse son sillon au cœur d'un territoire rural. Avec notamment la mise en relief du jumelage d'éducation artistique autour du spectacle vivant mené par l'association MKP-Musiques à Pile, l'Inspection académique, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel.

Vendredi 28 mai : Éducation à l'environnement, développement durable et sciences - « *Prenons soin de notre jardin : la TERRE !* »

*Eco-école, Carboschool, Éducation et expression scientifique, tous ces projets développent la question de la sensibilisation au développement durable. Une occasion de découvrir ces actions concrètes menées dans le cadre scolaire. En conclusion, le parc Bômale accueillera la projection du film « *Home* » de Yann Arthus Bertrand, suivie d'un débat autour d'Olivier Milhommes, responsable éditorial et scientifique de la Fondation Good Planet, de la revue « *La Terre vue du ciel* » et de la revue « *Terre Sauvage* ».*

Samedi 29 mai : Éducation à la citoyenneté - « *Grandir à Saint Denis...* »

*« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ». Ce proverbe africain rappelle que l'Éducation est l'affaire de tous. Nous sommes tous invités à prendre part à ce grand débat grâce à des temps d'échanges sur la lutte contre les discriminations, sur le Projet Éducatif Local ou bien le projet de Charte Associative. Ces Escales se clôtureront autour d'une grande conférence, « *Il faut tout un village pour éduquer un enfant* », animée par le sociologue François DUBET et Alain MAROIS.*

François Dubet

François Dubet est l'un des sociologues les plus importants de notre époque. Professeur à l'Université de Bordeaux 2 (Victor Segalen), directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris), chercheur au CADIS, membre de l'Institut Universitaire de France, etc. Depuis une trentaine d'années, ses recherches portent sur l'éducation, la ville, les mouvements sociaux, les inégalités dans le travail... Il a publié de nombreux ouvrages. Il a également présidé, à la fin des années 90, le comité de pilotage chargé d'une vaste réflexion sur le collège de l'an 2000.

58 STRUCTURES ET INSTITUTIONS PARTICIPANTES SOIT PLUS DE 175 ACTEURS

4 JOURNÉES THÉMATIQUES
1 LABEL « MANIFESTATION RESPONSABLE » DELIVRÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

PRÈS DE 700 ÉCOLIERS, COLLEGIENS ET LYCÉENS PARTICIPANTS

1 PROJECTION DU FILM « HOME » DE YANN ARTHUS BERTRAND

1 SPECTACLE FAMILIAL GRATUIT « FIL D'ATTENTE » PAR LA COMPAGNIE LES VOILETS ROUGES

Le footballeur Marius Trésor rendant visite au club de foot dans le cadre de la semaine d'appel des Escales de l'Éducation



Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Mairie : www.mairie-saintdenisdepile.fr

La parole est à la Majorité

Nous venons de voter le budget primitif 2010 pour notre commune. Nous l'estimons responsable car il prépare l'avenir et fidèle à nos engagements politiques.

Fidèle, car dans un contexte de crise, nous maintenons nos efforts en faveur des solidarités, de l'éducation, de la vie associative et du cadre de vie.

Fidèle, car nous préservons nos moyens et outils afin de répondre à vos attentes, par exemple, en terme, d'accueil des enfants et des personnes âgées, mais encore d'entretien des voiries et réseaux.

Pour assurer ce rôle de proximité, nous assumons à la fois le resserrement des dépenses des services et l'évolution de notre fiscalité pour ainsi réduire l'écart avec la fiscalité moyenne pratiquée dans les villes de notre taille.

En effet, si nous considérons des communes de 3500 à 5000 habitants ou bien celles de plus de 5000 habitants, la modération fiscale de la commune devient flagrante.

Notre taxe d'habitation est inférieure de 21% par rapport à la moyenne des villes de 3500 à 5000 habitants et de -33% avec la moyenne des villes de plus de 5000 habitants. Le même constat est de mise avec la taxe sur le foncier bâti ; -28% par rapport à la moyenne des villes de 3500 à 5000 habitants, -50% avec la moyenne des villes de plus de 5000 habitants.

Les attentes des citoyens sont les mêmes partout en France ; services publics de proximité, logement, emploi, services pour la petite enfance, défense de l'éducation, etc. A Saint Denis de Pile, nous y répondons avec des moyens beaucoup plus modestes que les villes de notre taille.

Nous le réalisons, y compris, dans un contexte très difficile pour les collectivités locales. Celles-ci doivent, en effet, faire face à un désengagement sans précédent de l'Etat, qui transfère des charges qu'il ne veut plus assumer, sans transférer les moyens pour y parvenir. Or, ces mêmes collectivités agissent concrètement et quotidiennement pour maintenir des services publics, animer le lien social, faire jouer les solidarités, soutenir et dynamiser la vie économique, créer des ressources et des investissements, améliorer le cadre de vie, préparer l'avenir.

Enfermé dans des promesses fiscales accordées aux grandes fortunes et aux grandes entreprises, le gouvernement agite, tour à tour le coût de la fonction publique, des retraites, de la sécurité sociale, des collectivités locales... bref

Ce que dit la loi :

L'article L.2121 du CGCT dispose que dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit être réservé dans les publications pour les différentes sensibilités conformément à leur représentation au sein du conseil municipal.

Nous nous félicitons de cette loi, votée sous un gouvernement de gauche, qui permet que l'expression de tous soit représentée.

Nous souhaitons, aujourd'hui, offrir une communication plus soutenue en paraissant tous les deux mois. De ce fait, la tribune libre reviendra plus régulièrement permettant à chaque groupe politique de s'exprimer sur le sujet de son choix.

du pacte social de l'après guerre. C'est ainsi qu'il veut nous faire oublier son échec en matière sociale, économique et sécuritaire. Rarement les français n'ont été aussi inquiets sur leur avenir et celui de leurs enfants.

Nous partageons évidemment l'idée que les entreprises commerciales et artisanales doivent être soutenues, d'ailleurs elles sont nombreuses sur Saint Denis de Pile. En cela la taxe professionnelle pouvait être encore réajustée, mais sa réforme entraîne inmanquablement la hausse de la fiscalité des ménages qui assumeront seuls ces deux choix politiques majeurs. Ils ont déjà dû assumer de nombreuses taxes créées depuis 2007.

Ce débat nous voulons le porter auprès des dionysiens car il influence directement les moyens d'action de la commune pour mener à bien ses propres projets. Pourtant, notre opposition reste étrangement absente de ce débat public, tout comme elle demeure silencieuse sur les grands dossiers communaux. Quelles sont ses propositions sur l'Education, les services publics, le Plan Local d'Urbanisme, la vie associative ? En revanche, l'opposition s'abstient souvent. Cela fait-il un projet pour la commune ? Nous vous posons la question.

Ce budget 2010 est le signe de notre volontarisme en cette période de crise, en mettant en place des mesures de justice sociale comme la mise en œuvre du quotient familial sur des services payants de la commune, l'aide aux familles pour l'accès aux loisirs, à la culture, au sport, la gratuité de la bibliothèque. Oui, votre commune agit, oui vos élus demeurent à vos côtés.

Les Conseillers municipaux de la Majorité

Colette Lagarde, Pascal Perault, Fabienne Fonteneau, Pierre Chaux, Marie-Claude Soudry, Sébastien Laborde, Hélène Ferchaud, Michel Joubert, Sylvie Faurie, Gianino Spadotto, Ida Perruquon, Henri Fontaine, Marie-France Berthomme, Jean-François Dupeux, Monique Gendreau, Michel Carrère, Josette Bruère, Joël Verrier, Francine Gastonnet, Eric Joly

La parole est à l'opposition

Les dionysiens doivent savoir :

La taxe professionnelle (TP) créée en 1976 et qualifiée « d'impôt imbécile » par François Mitterrand, est bel et bien supprimée par la loi des finances 2010. Les collectivités territoriales sont désormais rassurées par des mesures compensatoires adoptées au terme d'un débat parlementaire constructif. La réforme leur assure une compensation intégrale en affectant des recettes de substitution fiscales à chaque catégorie de collectivités territoriales. La TP sera remplacée par une contribution économique à deux volets : d'une part, une contribution foncière des entreprises dont le taux sera voté localement : ce sera l'impôt foncier des entreprises, d'autre part, une contribution sur la valeur ajoutée des entreprises plus équitablement répartie entre les services et les industries.

Il n'est donc pas sérieux de laisser la majorité municipale agiter peurs et menaces. Il n'est pas normal de faire croire aux dionysiens que la suppression de la Taxe Professionnelle implique l'augmentation de nos impôts locaux.

Nous en avons débattu lors du débat d'orientation budgétaire, et nous revendiquons la non-augmentation de nos impôts locaux.

Les élus de la liste « Unis pour Saint Denis de Pile »

Michel Gratraud, Chantal Dugourd, Bernard Raffier, Hubert Godineau, Julien Carayon, Didier Cubiller

Agenda

MAI - AOÛT 2010



Foire de la Saint Fort



Sanseverino et Luke au festival MusiK à Pile



© Richard Dumas

Photographicofolies

© Delacroix



Une saison à Saint Denis de Pile

Planning des manifestations

MAI :

- 8 mai : Pédaler en Vallée de l'Isle (Club Cycliste)
- 8 mai : Commémoration 8 mai 1945
- 8 mai : Sortie randonnée (Itinérabus)
- 16 mai : Foire de la St Fort
- 22 mai : Soirée AJD Théâtre
- 22 mai : « 20 ans » du Basket
- 26 au 29 mai : Escales de l'Education
- 30 mai : Tournoi de l'Amicale Bouliste

JUIN

- 2 au 6 juin : 13^{ème} festival MusiK à Pile
- 11 juin : Soirée Dionys Country
- 12 juin : Soirée gym 1
- 12 juin : Gala Instru' Menthe
- 13 juin : Tournoi Amicale Bouliste
- 18 et 19 juin : Gala de l'AJD Danse Jazz
- 21 juin : Fête de la Musique par le centre social « Portraits de Familles »
- 22 juin : Kermesse école maternelle
- 23 et 24 juin : Congrès départemental ACPG/CATM
- 25 juin : Kermesse école élémentaire
- 26 juin : Soirée basket
- 26 juin : Sortie randonnée (Itinérabus)

JUILLET

- 3 et 4 juillet : 7^{ème} festival Photographicofolies
- 13 juillet : Festivités du 14 juillet. Bal et feu d'artifice au parc Bômale

AOÛT

- 8 août : Fête de la Terre par les Jeunes Agriculteurs
- 13 août : Don du Sang

(sous réserve de modifications)

Foire de la Saint Fort - dimanche 16 mai

Programme dense pour cette fête traditionnelle. Concours de bétail de la région, village institutionnel, foire aux plantes, foire aux vins, marché du terroir, foire commerciale, fête foraine, etc. Pour la seconde année consécutive, la foire de la Saint Fort est labellisée « manifestation responsable » par le Conseil Général de la Gironde. Une conférence de presse du Conseil Général présentera ce fameux label. D'autres temps forts (présentation du portail associatif, rencontre « Le Développement durable chez soi », remise des prix, etc.) rythmeront cette journée.

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la mairie : www.mairie-saintdenisdepile.fr



13^{ème} festival MusiK à Pile - 2 au 6 juin

13 ans que ce festival creuse son sillon sur le Libournais ! 13 ans de musiques dans tous ses états, de découvertes artistiques, de fêtes. Au programme : spectacles sous chapiteau ou en plein air, et bien entendu des spectacles gratuits pour que tous les dyonisiens puissent participer à cette grande fête de la musique. Au programme : Sanseverino, Luke, Yodelice, Carmen Maria Vega, la Cie Bougrelas, etc.

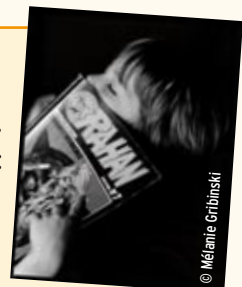
Tous les renseignements sur www.musiquesapile.fr ou par téléphone au 05 57 69 11 48

Forfait pour les Dyonisiens : 22 € pour les deux soirées payantes du vendredi 4 et du samedi 5 juin, à retirer au Tabac-presse de Saint Denis de Pile « le Calumet » et à l'Office de Tourisme de Guîtres. Pour bénéficier de ce tarif préférentiel, pensez à vous munir de votre magazine. Mercredi 2 juin, jeudi 4 juin et dimanche 6 juin : spectacles gratuits

7^{ème} Festival « les Photographicofolies » 3 et 4 juillet et 7 au 27 août

Le parc Bômale accueille durant deux jours, un véritable village de la photographie animé par l'association « Qui de l'Œuf ou de la Poule ». Au programme : expositions, animations, débats, rencontres, dédicaces, stages pratiques, et bien plus encore. Puis au mois d'août, sept communes du Libournais accueillent des expositions de photographes (Stéphane Lartigue, Lilian Marolleau, Georges Gauchet, Mélanie Grimbiski, etc.).

Tous les renseignements sur www.photographicofolies.fr ou tél. 05 57 69 11 48



© Mélanie Grimbiski



n°35, Avril 2010
Lettre éditée par la mairie de Saint Denis de Pile

- Place de Verdun 33910 Saint Denis de Pile
- Tél : 05 57 55 44 20
- E-mail : lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr
- Tirage : 2 300 exemplaires
- Directeur de la publication : Alain Marois
- Rédactrice en chef : Fabienne Fonteneau
- Photos : Michel Joubert, Jacques Ferchaud, Melchior Viannay, Crèche La Souris Verte
- Réalisation : 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

Ce magazine est réalisé avec des encres végétales et sur du papier issu de forêts éco-gérées



En bref...

Manifestations à la bibliothèque :

Du 5 mai au 12 juin : « Coucou bébé lit ! » et « Le livre, c'est bon pour les bébés ». Exposition prêtée par la BDP dans le cadre des Escales de l'Education. Temps fort le mercredi 26 mai avec lire aux tout-petits

Du 15 au 26 juin : Exposition de l'association la Palette dyonisienne

Mercredi 23 juin de 14h30 à 18h : « Les livres prennent l'air »

Du 7 juillet au 27 août : « Premier(s) amour(s) à St Denis de Pile » par Stéphane Lartigue, dans le cadre des



Photographicofolies (sous réserve de modifications)

Fête de la Terre - 8 août

Les jeunes agriculteurs de la Gironde organisent une journée de rencontres et d'échanges autour du monde agricole, le dimanche 8 août à Saint Denis de Pile. Au programme : 57^{ème} championnat départemental de labour, course de tracteurs tondeuses cross, grand marché des producteurs, mini ferme, démonstrations de matériels agricoles, etc. Cette fête se clôturera par un dîner dansant (25 €), ouvert à tous, à la Maison de l'Isle.